

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur
www.bsv-paca.fr

Secteurs de précocité : la carte de précocité a été redéfinie à partir de la somme de températures base 10°C des années 2000 à 2015. Un secteur de précocité supplémentaire est défini : le secteur 0, secteur « ultra précoce ». Pour consulter la nouvelle carte de précocité, cliquez sur le lien ci-dessous :

http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

Stades phénologiques :

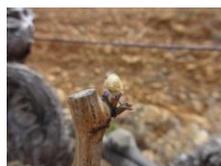
Photos : CA84



Stade A



Stade B



Stade C



Stade D



Stade E

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade B (bourgeon dans le coton) à E (2-3 f étalées), stade C majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade A (bourgeon dormant) à D (éclatement), stade B-C majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade A (bourgeon dormant) à C (pointe verte), stade B-C majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade A (bourgeon dormant) à C (pointe verte), stade B majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade A (bourgeon dormant) à B (bourgeon dans le coton).

Excoriose

Éléments de biologie de l'excoriose

L'excoriose est une maladie due à un champignon : *Phomopsis viticola*. Il hiverne sous forme de mycellium dans les bourgeons dormants et sous forme de pycnides sur les coursons.

Lorsque le temps est humide, les pycnides libèrent des spores. Ces spores, incluses dans un gel appelé cirrhe, sont ensuite disséminées par les pluies. Elles ne peuvent contaminer que les très jeunes pousses situées à proximité immédiate.

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).

- présence de symptômes sur la parcelle



Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Estimation du risque : fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes et ayant atteint le stade de sensibilité (stade D), nul dans le cas contraire.

Vers de la grappe

Éléments de biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylys qui sont présentes.



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylys : papillon au repos sur une feuille de Vigne

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylys, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonne sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).



Glomérule



Larve d'Eudémis



Larve de Cochylys

Observations :

Les vols ont débuté dans les zones les plus précoces, les premiers papillons ont été capturés en secteur médian et localement en secteur tardif (Le Puy Ste Réparate).

La modélisation ACTIV prévoyait le début du vol le 10 mars en secteur 0, le 15 mars en secteur I, le 18 mars en secteur II, le 20 mars en secteur III. Il le prévoit à partir du 22 mars en secteur IV, du 25 mars en secteur V. Les premières pontes sont prévues à partir du 25 mars en secteurs 0, du 27 mars en secteurs I, du 1^{er} avril en secteurs III.

Techniques alternatives : la confusion sexuelle

Le principe : diffuser de façon massive des phéromones* de synthèse dans l'atmosphère afin de désorienter le papillon mâle et empêcher l'accouplement, rompant ainsi le cycle du ravageur.

En pratique : la pose des diffuseurs doit s'effectuer au plus près du début du vol.

* *phéromone* : substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle.

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.